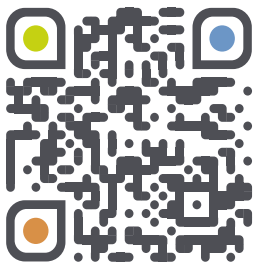


GAZETTE

JANVIER 2023



Commune de
Saint-Siffret



mairiesaintsiffret.fr

Nous vous souhaitons à tous
une belle et heureuse année 2023 !

SOMMAIRE

CONSEILS MUNICIPAUX - 3

URBANISME - 4

L'INTERCOMMUNALITÉ - 6

FINANCES - 7

L'ÉCOLE - 8

CULTURE ET FESTIVITÉS - 9

VOS PROJETS - 13

ASSOCIATIONS - 14

AU COEUR DE L'HISTOIRE - 19

COUP DE PROJECTEUR - 20

PREMIERS SECOURS - 22

SECRET DE CUISINE - 22

AGENDA - 23

ADRESSES & NUMÉROS UTILES - 24

EDITO Mot du Maire



Chères Saint-Siffrétoises, Chers Saint-Siffrétois,
Une nouvelle année vient de s'achever et laisse place à de nouveaux projets.

Voilà deux ans déjà que vous nous avez élus et ces deux dernières années, bien que particulièrement mouvementées, n'ont affecté en rien notre envie d'agir et d'avancer.

Cependant, 2022 a été marqué par de nombreux rebondissements... que ce soit lié au virus de la COVID, au climat ou à la conjoncture, nous avons tous surmonté de nombreuses difficultés.

Au niveau de la commune et à titre personnel, nous avons dû affronter la perte de Raymond SERRET, ami de longue date et Adjoint au Maire depuis de nombreuses années.

Particulièrement touché par son départ, je tenais à revenir sur le parcours de Raymond qui a fait de sa vie, un véritable engagement au service des autres.

Le 3 novembre dernier, famille, amis, élus, agents et administrés étaient présents lors d'une cérémonie d'adieu et je souhaite rendre aujourd'hui, un dernier hommage à mon ami en vous laissant découvrir, au travers de ces pages, un court récit de sa vie...

La vie municipale se poursuit et vous pourrez lire, au fil de ces pages, l'actualité qui a marqué l'année écoulée. Des travaux portant sur la rénovation énergétique concourant au plan de sobriété, à l'extension du foyer communal en passant par la construction d'une nouvelle station d'épuration, la commune maintient son programme de travaux tout en essayant de s'adapter aux évolutions qui s'imposent à nous.

Sur le plan des festivités, quel plaisir de pouvoir enfin se retrouver dans des conditions plus sereines !

Aussi, nous avons fait un retour en image sur les animations de cette année et espérons bien pouvoir reconduire un maximum d'évènements en 2023 !

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année 2023 avec tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Dominique VINCENT
Maire de Saint-Siffret





LA MAIRIE Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 8 JUILLET 2022

● Délégation à la CCPU du Droit de Prémption Urbain pour la cave coopérative

Les compétences « Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaires » et « Actions de développement économique » ayant été transférées à la communauté de communes Pays d'Uzès, le conseil a décidé de lui déléguer le droit de préemption urbain, institué au profit de la commune, pour la seule zone UDo, propriété de la SCA Les Vignerons de Saint-Maurice.

Deux nouveaux élus ont intégrés le conseil municipal à l'occasion de la séance du 14/12, faisant suite au départ de Mme Anne-Catherine Mauny – conseillère municipale et au décès de M. Raymond Serret – adjoint au Maire : Nous souhaitons la bienvenue à Mme Brigitte Blottiau et M. Guy Brieux.

M. Dominique Aguera conseillé municipal a été également nommé 4ème adjoint. Il aura en charge la délégation urbanisme.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 12 OCTOBRE 2022

● Travaux du SMEG – Mise en discrétion des réseaux Chemin du Devois

Le conseil municipal a voté favorablement pour la mise en discrétion des réseaux aériens (télécommunication, fibre optique et éclairage public) situés chemin du Devois, sur une portion du chemin située entre la route de Saint-Maximin et le chemin de l'Aire du Renard. Les travaux consistent à renforcer le réseau électrique basse tension en souterrain, sous maîtrise d'ouvrage SMEG.

Evaluation approximative des travaux : 301 200 € TTC, dont 133 200 € à la charge de la commune

Coût prévisionnel des études : 2 672,40 € TTC.

● Sécurisation de la RD 305 - Demandes de subventions

Une opération de sécurisation de la RD 305 avait été approuvée par délibération du 24 février 2021. Une subvention avait été obtenue au titre des amendes de police.

Le conseil municipal a délibéré pour la réalisation d'un cheminement piéton sécurisé dans le prolongement des premiers aménagements envisagés, le long de la RD 305, en face du chemin des Aires (le long de la parcelle AB 79), comprenant la réalisation d'un trottoir et les aménagements nécessaires à celui-ci. L'objectif à terme est de sécuriser l'ensemble du tronçon menant à l'école.

Le cabinet Inéco, missionné pour les études préalables, a estimé les travaux à 39 371 € HT.

● Rénovation du parc d'éclairage public- Demandes de subventions

L'opération de rénovation du parc d'éclairage public s'élève à 259 110,50 € H.T.

En complément de l'arrêté attributif de subvention de la préfecture de région en date du 29 octobre 2019 modifié, octroyant à la commune la somme de 51 100 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le renouvellement de son parc d'éclairage public,

des subventions octroyées par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG) à hauteur de 9 000 €, il a été délibéré un nouveau plan de financement intégrant une demande de

fond de concours de 30 000 € de la part de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès (CCPU). Ramenant le restant à charge communal à 169 010,50 € H.T.

● Pavage de la rue de l'Eglise- Demandes de subventions

L'opération de pavage de la rue de l'église et le prolongement du trottoir de la mairie vers l'église a été voté afin de sécuriser les cheminements et améliorer l'évacuation des eaux pluviales. De tels travaux permettraient également d'harmoniser cette rue avec les aménagements du cœur de village, et de valoriser le patrimoine.

Selon une première estimation, l'opération se monterait à 77 000 € environ.

● Festival Art et Patrimoine 2023- Demandes de subventions

Le festival Art et Patrimoine est une manifestation organisée annuellement le dernier week-end de juillet, en partenariat avec l'association Tous en Scène et les acteurs économiques du village.

Les éditions 2021 et 2022 ont eu des retombées touristiques et économiques très positives. Outre le renforcement de la visibilité et de l'attractivité du village, l'opération a également pour objectif de favoriser les liens sociaux en fédérant les Saint-Siffretois autour d'un évènement festif et culturel.

Le conseil municipal a délibéré en faveur de demande de financement auprès de tout organisme susceptible de répondre à ce projet (DRAC, la Région, le Département, la CCPU, ou encore le programme LEADER)

● Subvention aux associations - 2022-40

Il a été délibéré :

- d'accorder à l'association Raid-Attitude, une subvention de 500€ pour l'organisation de la journée sportive du Jurassic Trail 2022 de Saint-Siffret ;
- de soutenir le Tennis Club La Pinède pour la création d'une école de tennis avec une participation financière aux cours de tennis de 1 000 €.

LA MAIRIE

Conseils municipaux (suite)

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

● Élection d'un adjoint communal

Suite au décès de Monsieur Raymond Serret, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. Monsieur Dominique Aguera a été élu à la majorité 4ème adjoint.

● 05 - Subventions aux associations- 2022/2023 - 2022-49

Le conseil a voté l'attribution d'une subvention de 500€ aux associations et 1 000 € pour celle des parents d'élèves (APE), soit un total de 4 000 €. Celles-ci seront versées que sur présentation d'un dossier complet de demande de financement.

URBANISME

Informations



Voici les résultats au 21/11/2022 :

- Permis de construire : 15
- Permis d'aménager : 1
- Transferts dossiers : 2
- Permis de démolir : 1
- DP tous travaux : 66

Total : 99
dossiers déposés au 21/11/2022

Instruction mairie : 72
dossiers (DP travaux- permis
démolir- transfert dossiers-
certificat d'urbanisme)

Instruction CCPU : 27
dossiers (autres dossiers)

Depuis le 1er janvier 2022, le service urbanisme a enregistré 70 demandes de déclarations préalables pour divers types de travaux (division de parcelle, construction de piscine...).

Dans ces différents dossiers, 26 sont pour la pose de panneaux photovoltaïques chez des particuliers.

Ces demandes, souvent déposées par les entreprises en énergies nouvelles avec mandat des particuliers, représentent une hausse de 50% par rapport à l'année passée où seulement 12 demandes étaient liées à des panneaux photovoltaïques sur 54 dossiers instruits.

Au vue des différentes demandes des pétitionnaires et des entreprises pour connaître la législation à ce sujet ainsi que des hausses annoncées en matière de tarif énergétique, nous pensons maintenir ce chiffre pour l'année 2023.

L'EVACUATION DES EAUX DE PISCINES

L'évacuation des eaux d'une piscine privée est soumise à une réglementation.

Notre commune possède un système de réseaux séparatifs : d'une part un réseau de collecte des eaux usées domestiques et industrielles, d'autre part un réseau de recueil des eaux pluviales.

Pour rappel : il est interdit de déverser les eaux de piscines dans le système de collecte des eaux usées pour 2 raisons essentielles : il faut éviter tout risque de pollution due aux divers produits d'entretien, ainsi que la surcharge hydraulique pouvant nuire au bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration.

Pour plus de renseignements, contactez les services de la mairie au 04.66.22.20.64.



Les obligations légales de débroussaillage

= tous concernés



Le débroussaillage est obligatoire en application du code forestier, précisé par arrêté préfectoral. En cas d'infraction, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 135 € pouvant aller jusqu'à 375€ en cas de retard.



Protégez dès maintenant votre habitation, vos biens, votre commune contre les risques d'incendies :

- En contribuant à limiter l'intensité et la propagation d'un éventuel incendie sur votre habitation, sur notre village
- En facilitant l'intervention des pompiers.



Qui est concerné ?

Les propriétaires de constructions situées dans et à moins de 200m des bois, forêts et garrigues - carte consultable en Mairie De Saint-Siffret.



Comment débroussailler ?

- Dans un rayon de 50m autour de chaque construction
- Élaguer les arbres sur une hauteur de 2m minimum
- Retirer les arbustes sous les bouquets
- Tailler les arbres pour que leurs bouquets soient éloignés d'au moins 3m entre eux et de votre habitation
- La surface des bouquets d'arbres ne doit pas dépasser 80 m²
- Les végétations basses ne doivent pas dépasser 50cm de hauteur



L'Office Nationale
des Forêts (ONF)
a débuté les contrôles sur
notre commune



L'INTERCOMMUNALITÉ EPTB GARDONS



L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons intervient sur des thématiques multiples en lien avec la rivière : risque inondation, ressource en eau, milieux aquatiques. Il anime également la Commission Locale de l'Eau (CLE) des Gardons, souvent qualifiée de « parlement local de l'eau ».

Son périmètre d'intervention s'étend des Cévennes (lozériennes et gardoises) jusqu'à la plaine d'Aramon, en passant par la Gardonnenque et les Gorges du Gardon qui accueillent le célèbre Pont du Gard. Il regroupe 161 communes et compte plus de 3000 km de cours d'eau.

Créé en 1995, l'EPTB Gardons intervient pour ses membres : Alès Agglomération, Nîmes métropole et 6 communautés de communes : Pont du Gard, Pays d'Uzès, Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires, Cévennes au Mont Lozère, Piémont cévenol, Pays de Sommières. Il est dirigé par un président, M. Max Roustan, maire d'Alès, élu par le comité syndical de l'EPTB Gardons, où siègent les délégués représentant l'ensemble du bassin versant.

L'EPTB Gardons, c'est aussi une équipe de 26 agents, aux compétences multidisciplinaires, experts des questions de l'eau, parmi lesquels 9 agents assurent l'entretien des rivières.

Pour en savoir plus : www.les-gardons.fr – contact 04 66 21 73 77 – eptb.gardons@les-gardons.fr



L'INTERCOMMUNALITÉ SICTOMU

Dans le cadre de la réduction des déchets, il est apparu fondamental d'agir résolument sur la gestion des bio-déchets. C'est pourquoi le SICTOMU a opté pour un déploiement généralisé du compostage de proximité (domestique et collectif).

La gestion des fermentescibles par compostage s'avère être particulièrement bien adaptée à notre territoire semi-rural. Cette pratique est ancienne puisque depuis 2002, le SICTOMU a équipé plus de 4 600 foyers sur nos communes.

Mais il y a du nouveau : Afin de généraliser cette pratique, la CCPU s'est engagée à cofinancer ces équipements. Et pour que chacun sache utiliser convenablement ces matériels et produire ainsi un amendement organique de qualité la distribution est couplée à une séquence de formation par notre Maître composteur.

La campagne de distribution gratuite de composteurs du mois de novembre a été un franc succès et 127 foyers ont pu bénéficier de l'opération.

Aujourd'hui la gestion des bio déchets est une obligation (loi AGEC) et plus encore une nécessité. Aussi, le SICTOMU a pour objectif de réduire à 100 kg par habitant la production annuelle d'ordures ménagères résiduelles contre 235 kg actuellement.

Aussi, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du Sictomu pour vous engager dans cette démarche en appelant au 04.66.22.13.70 ou en nous faisant parvenir un email au sictomu@sictomu.fr. Il vous sera alors proposé une ou plusieurs dates de formations au cours duquel vous sera remis votre composteur.

SICTOMU

À partir du 1^{er} janvier

Changement du jour de collecte au MARDI matin

Sortez vos bacs le lundi soir !

FINANCE

Les budgets des communes sous pression

Avec la flambée des prix de l'énergie, l'inflation s'est installée en France depuis le début 2022, et touche tous les acteurs de l'économie : ménages, entreprises et administrations doivent faire face à une hausse des prix sans précédent depuis plusieurs décennies.

Il est utile de rappeler que votre commune dispose de 2 budgets distincts et autonomes :

- **Le budget principal**
- **Le budget annexe « eau et assainissement »**

Ces deux budgets se décomposent en 2 sections :

- Le fonctionnement qui regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services (dépenses et recettes).
- L'investissement qui regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine (dépenses et recettes).

Ils doivent obéir à la règle d'équilibre du budget, spécificité du secteur public local. Cet équilibre impose qu'il y ait une couverture complète des dépenses par les recettes. De plus, leurs recettes de fonctionnement sont normalement supérieures aux dépenses de fonctionnement. Une épargne nette est ainsi dégagée pour financer les investissements : c'est ce qu'on appelle l'excédent.



Face à la hausse des coûts, quelles marges de manoeuvre pour votre commune ?

Grâce à une gestion rigoureuse, les finances de votre commune sont saines, mais ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve, nous devons anticiper et agir dès maintenant afin de ne pas avoir à augmenter à moyen terme la fiscalité sur notre commune.

AU NIVEAU DES DÉPENSES :

Les besoins énergétiques communaux sont importants pour assurer ses missions, notamment l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux, des écoles, le fonctionnement des véhicules communaux ou encore l'éclairage public.

C'est donc sur ses axes que nous avons choisi de travailler afin de réduire nos dépenses de fonctionnement. Le dossier spécial de novembre 2022 détail l'ensemble des actions mises en oeuvre et des économies générées (disponible sur www.mairiesaintsiffret.fr).

Concernant le budget « eau et assainissement », nous ne pourrons pas réduire notre consommation énergétique. En effet, que ce soit pour la station de pompage qui alimente le village en eau potable ou la station de traitement des eaux usées, aucune piste d'économie n'a pour le moment été identifiée par notre bureau d'étude. Toutefois, nous avons le plaisir de vous informer que les schémas directeurs portant sur l'eau et l'assainissement sont arrivés. Nous travaillons désormais au lancement des travaux pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

L'impact de la flambée des prix de l'énergie sur les indices de prix des matériaux est également important, c'est la raison pour laquelle nous continuerons à porter une attention particulière sur nos modes de consommation ainsi que sur les dépenses à venir.



ÉCOLE La rentrée

Les 68 élèves scolarisés au village ont bien repris les cours, sans trop de larmes pour les petits.

La Municipalité assure la cantine ainsi que la garderie. Marine Charmasson, directrice de l'école a posé la problématique de la baisse d'effectifs en maternelle cette année, due au manque de jeunes qui s'installent sur la commune. Caroline Witkowski, enseignante à 20 élèves sur quatre niveaux : les trois sections de maternelle et la section des CP, avec l'aide de Judith Roussel (ATSEM), Marine Charmasson et Caroline Jehan enseignent en classes de CE1-CE2-CM1 et CM2.



Un beau programme attendait les enfants :

Découverte de la biodiversité, des oiseaux de la cour, et fin de la boucle de l'année dernière avec le ramassage des olives sur les arbres de la commune, visite des archives départementales ainsi que l'étude de l'histoire de l'humanité avec un personnage virtuel pour les plus grands. Un beau programme et une belle année en perspective.

- **Le mardi 13 septembre**, les classes de CE2, CM1, CM2 ont fait une belle randonnée pour se rendre au musée Borias, en passant par la vallée de l'Eure. Départ à 9h de l'école par les petits chemins, passage par la vallée puis rencontre avec Brigitte Chimier, la conservatrice du musée pour une visite passionnante des collections sur la Préhistoire et l'Antiquité. Un retour pour 16h30, toujours à pied, a clôturé cette belle journée.
- **Le 18 octobre**, les CE2, CM1, CM2 ont fait une sortie à Nîmes aux archives départementales pour consulter les documents sur les Poilus de la première guerre mondiale (registresmatricules) puis ont déambulé dans les Jardins de la Fontaine à la recherche des vestiges gallo-romains.
- **Le 15 novembre**, les élèves de la petite section au CE2 ont participé à une sortie à la ferme aux crocodiles pour rencontrer ces lointains cousins de dinosaures (thème de la première période de l'année). Ils ont aussi nourri les tortues.
- **Fin novembre**, pour toutes les classes, a eu lieu le ramassage des olives sur les arbres de la commune ; au total, les élèves en ont récolté 35 kg et le 6 décembre, les classes du cycle 3 sont allées visiter le moulin à huile pour voir la fabrication de « leur » huile.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Fête du 14 juillet

Ce 14 juillet 2022 a été célébré, comme à l'accoutumée, au parc de la Péran. Dès 19h les Saint-Siffretois et Saint-Siffretoises ont pu se restaurer au buffet et participer au bal animé par le DJ qui les a emmenés tard dans la nuit.

Petit rappel : Le défilé du 14 juillet n'a pas toujours eu lieu sur les Champs-Élysées

Initié à la fin du XIXe siècle sur l'hippodrome de Longchamp, le défilé militaire a aussi parcouru l'est parisien sous Giscard d'Estaing.

Issue de la Révolution française, la tradition du défilé militaire du 14 juillet n'a cependant connu son essor qu'en 1880, avec l'institutionnalisation de la Fête nationale française. La parade a alors lieu sur l'hippodrome de Longchamp, jusqu'en 1914. C'est à la fin de la Première guerre mondiale que le défilé national aura lieu chaque année sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris.

En 1945, suite à la période de l'Occupation, a lieu le premier défilé après la Libération de Paris et de la France. Il se déroule à la Bastille, mais les engins motorisés parcourent Paris depuis les Champs-Élysées.



Ayant pour volonté affichée de renouer avec la « tradition révolutionnaire » associée à la prise de la Bastille, Valéry Giscard d'Estaing déplace le défilé dans Paris chaque année, avec tout de même un retour fréquent aux Champs-Élysées (1974 : Bastille à République, 1975 :

Cours de Vincennes, 1976 : Champs-Élysées, 1977 : École militaire, 1978 : Champs-Élysées, 1979 : République à Bastille, 1980 : Champs-Élysées)

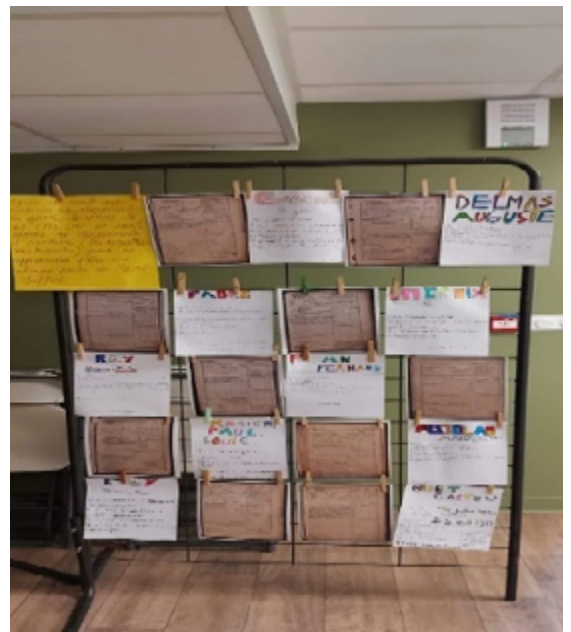
Depuis la présidence de François Mitterrand, le défilé militaire du 14 juillet a définitivement repris place sur les Champs-Élysées.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Cérémonie du 11 novembre

Face au monument aux morts pour la France, Dominique Vincent a présidé la cérémonie du 104e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. En présence des membres du conseil municipal, des élèves de l'école, de leurs enseignantes et des habitants du village.

Après le solennel appel aux morts, les enfants de l'école ont chanté l'hymne National. Ils ont également exposé leurs recherches historiques sur l'identité de nos Poilus Saint-Siffretois morts pour la France. Recherches effectuées aux archives départementales du Gard.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Le troc aux plantes attire et s'enracine

Le troc aux plantes et graines de Saint-Siffret organisé le samedi matin 26 octobre, par le Municipalité au foyer Broche, a été un véritable succès. Une trentaine de personnes sont venues échanger leurs plantes et leurs végétaux. Cette manifestation participe concrètement à renforcer les liens de façon conviviale en partageant les expériences de jardinage. Si le jardin est un plaisir, l'aménager, le fleurir est un objectif et une fierté.

Fonctionnant sur le principe de l'échange cet événement a pour but de troquer ses plants, graines, boutures, plantes d'intérieur ou d'extérieur, aromatiques, arbustes et arbres, afin d'acquérir de nouvelles variétés de végétaux pour son intérieur ou son jardin

Rencontre de jardiniers passionnés, partage de connaissance et d'expérience de jardinage, découverte de plantes inconnues ou oubliées, c'est ce que propose le troc aux plantes qui vous donne un nouveau rendez-vous au printemps 2023.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Les journées food-trucks

Le food-truck ou camion-cantine ambulante, inspiré d'un concept new-yorkais, est un nouveau mode de restauration nomade qui associe deux prestations en vogue : la restauration rapide conjuguée à la cuisine de qualité et de proximité.

Les Food trucks tels que nous connaissons aujourd'hui, débarquent en France en 2011. C'est encore une Américaine qui lance le concept chez nous. Kristin Frederick pose ses bagages à Paris, à la Madeleine précisément : le 29 novembre.

Passé ce petit rappel les 20 juillet et 10 août Saint-Siffret accueillait au parc de la Péran, pour le bonheur de tous, plusieurs food-trucks proposant des cuisines variées ; asiatique, italienne, burgers, locale, et pour finir une petite douceur proposée par le glacier.

L'ambiance musicale était assurée par Chœur de Vinyle et les Olives Noires.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Art et Patrimoine

Depuis des décennies, Saint-Siffret est devenu au fil des années un village cosmopolite où les différences de culture et d'origine de ses habitants constituent aujourd'hui un fort atout pour celui-ci.

Notre village est sans aucun doute un territoire de culture et de savoir-faire qui dénombre environ 25 artistes (peintres, sculpteurs, photographes, ...), des artisans d'art, des écrivains, des artisans et des commerçants, Et bien d'autres talents.

Ajoutons à cela un cadre patrimonial rempli d'histoire et de curiosités, qui s'est construit à même la roche, pierre après pierre Art & Patrimoine est ainsi né !

Chaque année, le dernier week-end de juillet, la mairie de Saint-Siffret en collaboration avec l'association Tous en scène organise le festival « Art & Patrimoine ».



Ce festival est une promenade proposée aux visiteurs dans le cœur de notre vieux village, afin de leur faire découvrir notre patrimoine le temps d'un week-end.

Tout au long du parcours, celui-ci se transforme en véritable écrin de l'Art, où l'on déambule au gré des ruelles, des calades, pour découvrir des artistes.

Grâce au soutien et à l'implication de 30 bénévoles Saint-Siffretois(es), l'édition 2022 a rencontré un franc succès avec 65 artistes exposants, 35 spots « patrimoines » commentés et une fréquentation d'environ 3 000 visiteurs en 2 jours.

À travers un parcours artistique, ces derniers ont pu également découvrir nos savoir-faire : les bijoux de Britta Brand, les shampoings solides bio du salon de coiffure Organic'One, le vin du domaine Reynaud, le food-truck « la petite fringale », l'attelage du centre équestre « le Centaure »,



les céramiques de Mathilde Titoni, ou encore se restaurer au « Baragnas » ou à « La Tanna ».

L'édition 2022 a réservé une petite surprise aux enfants, avec une chasse aux trésors artistique, où carte aux trésors à la main, ils devaient chercher tout au long du parcours un indice dans une œuvre de chaque artiste exposant pour reconstituer une formule magique. A la fin du parcours, les enfants devaient prononcer la formule magique pour pouvoir ouvrir le coffre de Tom le Pirate où une surprise les attendaient.



En 2023, Art & Patrimoine se déroulera le week-end du 29 et 30 juillet.

Depuis le mois de novembre, toute l'équipe des bénévoles a repris du service pour vous concocter une nouvelle édition riche en surprises et en nouveautés.

Si vous habitez le vieux village et que vous souhaitez ouvrir votre garage ou votre cours pour accueillir un artiste durant le festival, contactez-nous à :

culture@mairiesaintsiffret.fr

ou par téléphone au **04.66.22.20.64**.



À VENIR Vos Projets, on fait le point !

1



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

Passage en LED de l'éclairage des bâtiments communaux :

L'ensemble des appareils d'éclairage du foyer, de l'école et de la mairie ont été remplacés en faveur de la technologie LED. Ces travaux qui s'inscrivent dans le dispositif « France relance » de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ont été subventionnés à hauteur de 80 %.

Les économies d'énergies générées par cet investissement sont estimées à environ 80 %

Coût de l'opération = 47 146 €
(dont 38 262 € de subvention)



Passage en LED de l'éclairage public :

Nous venons de passer la 1ère étape des travaux de passage en technologie LED de l'éclairage public du village, avec l'équipement d'horloge astronomique dans les 15 armoires de commande.

A l'issue de notre sondage, vous avez été 95 % à vous prononcer favorable à l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin. Nous vous remercions pour votre participation active et votre avis qui a été mis en application par arrêté municipal à compter du lundi 19 décembre 2022.

Début janvier 2023, la société Valette procédera au démarrage des travaux de remplacement des sources lumineuses.

2



SÉCURITÉ :

Sécurisation du cheminement piéton sur la route de Saint-Maximim, depuis l'école jusqu'au chemin des Lauzières :

Dans une précédente gazette, nous vous avons annoncé la création d'un cheminement piéton transitant dans la pinède située le long de la route de Saint-Maximim et du quartier du Mas de Jonquet.

En complément, nous procéderons également à la création d'un trottoir sécurisé dans son prolongement, afin de sécuriser l'accès piéton jusqu'à l'école. Les services du Département ont été rencontrés à cet égard, et une demande de subvention sera demandée en 2023 au titre des amendes de police.

3



TÉLÉPHONIE :

Antenne relais téléphonique

L'antenne relais orange a été installée en septembre en haut du village, juste après le terrain de football. Celle-ci a été peinte en vert afin d'être moins présente dans son environnement. L'opérateur doit maintenant procéder à son alimentation électrique et aux tests de mise en service. Pour l'heure nous n'avons aucune information sur la date effective de sa mise en service.



À VENIR

Vos Projets, on fait le point !

4

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Schéma directeur « eau et assainissement » :

Le bureau d'étude OTEIS en charge des études du schéma directeur a rendu son étude sur la construction de notre nouvelle station d'épuration. En effet, la station actuelle a été construite dans les années 80 dimensionnée pour le traitement des eaux usées d'une population de 700 habitants. Depuis lors, notre village s'est développé et sa station d'épuration se retrouve aujourd'hui sous dimensionnée et obsolète au regard des nouvelles réglementations en vigueur.

Notre village aura donc prochainement avec le soutien financier de l'agence de l'eau, une station d'épuration nouvelle génération par filtres plantés de roseaux, calibrée pour l'avenir.

La consultation de maîtrise d'œuvre pour sa conception sera lancée en ce début d'année.

Eau potable : Comment protéger mon compteur d'eau contre le gel ?

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER LA NOTE SALÉE DES RÉPARATIONS ET SURTOUT D'ÊTRE PRIVÉ D'EAU !

- **Votre compteur est situé dans un local non chauffé (cave, garage...) :** entourez le, ainsi que les parties apparentes de la tuyauterie, avec une gaine isolante. N'oubliez pas de le laisser lisible. Si possible, ne coupez pas tout à fait le chauffage.
- **Votre compteur est enterré à l'extérieur :** calfeutrez le compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques en polystyrène extrudé et/ou polyuréthane ou laine de verre (ou de roche). N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, etc...) qui favorisent le gel.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE, VIDangez VOTRE INSTALLATION

- **Fermez le robinet d'arrêt** - celui situé entre la rue et le compteur d'eau
- **Ouvrez simultanément les robinets** de vos installations sanitaires afin que l'eau présente dans les canalisations s'écoule.
- **Ouvrez le robinet de purge (s'il existe)** - celui situé entre le compteur d'eau et vos robinets intérieurs - jusqu'à ce que l'eau ne coule plus
- **Refermez le robinet de purge**
- **La vidange est terminée :** refermez tous les robinets de vos installations sanitaires.

EN CAS DE GEL DES INSTALLATIONS

- **Coupez l'eau** pour éviter toute inondation au moment du dégel
- **Dégelez avec précaution votre installation :** un sèche-cheveux peut suffire pour dégeler une canalisation bloquée. Attention, n'utilisez jamais une flamme
- **Vidangez votre installation** pour la nettoyer.



ASSOCIATIONS

Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège



Il y a un maintenant un an, le 18 novembre 2021 pour être précis, quelques membres fondateurs de notre association de Pétanque se réunissaient pour créer l'Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU).

Que de chemins parcourus et de beaux moments vécus en à peine un an !

Une association qui flirte à présent avec une centaine d'adhérents. La Pétanque est une véritable institution dans nos villages du Sud de la France et notre commune ne fait pas exception bien entendu. Elle permet à tout un chacun de s'intégrer dans le village et créer incontestablement du lien et une socialisation renforcée.

D'autres y trouverons la pratique d'un sport complet et bien que la dépense énergétique soit mineure, l'impact sur notre santé est certain, en favorisant notamment les mobilisations et l'entretien articulaire ainsi qu'une stimulation et un entretien des facultés cognitives et cérébrales.

Enfin, même si c'est un sport, la Pétanque reste pour notre association un loisir avant tout et une activité particulièrement ludique d'où certainement sa popularité.

En organisant régulièrement au cours de cette année 2022 des concours de boules dit à la « mêlée-démêlée », l'EBGU a souhaité renforcer l'esprit de convivialité.

Pour rester attractive, l'Entente souhaite, pour 2023, réitérer ses concours à succès dit à la « mêlée-démêlée » mais elle aura également à cœur d'être innovante dans les activités proposées à venir et ce, afin de satisfaire le plus grand nombre.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 14 janvier 2023 à 15h au foyer W. Broche.

Dans cette attente, l'équipe du Conseil d'Administration de l'EBGU vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

Patrick Aguera

Président de l'Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège
E-mail : ebgu.bureau@gmail.com
www.facebook.com/EntenteBoulisteGarriguesUzege



ASSOCIATIONS

L'APE, cuvée 2023

Lors de l'assemblée générale de l'APE de l'école de Saint Siffret le 23 septembre 2022, le bilan de l'an dernier a été présenté, ainsi qu'un rappel des principaux événements organisés. La fête d'Halloween, la vente de sapins, le goûter offert à la fête de Noël, la tombola, le loto, le goûter du carnaval de l'école, le goûter du spectacle de cirque (on aime les goûters à l'APE !) ainsi que la sortie accrobranche.

L'APE c'est bien sûr l'organisation d'évènements mais surtout une aide financière pour l'école, notamment à travers la prise en charge de sorties scolaires (transport pour la sortie au zoo du Lunaret entre autres). C'est donc avant tout une façon pour les parents et bénévoles d'aider l'école et donc nos enfants !

Pour cette année un nouveau bureau a donc été élu. Il est composé de Mathieu Marsault en qualité de président, Lillian Dumas en qualité de vice-président, Estelle Kiener en qualité de secrétaire, Mélodie Caillieret en qualité de secrétaire adjointe, Charlotte Lecheneau en qualité de trésorière et enfin Coralie Vincent en qualité de trésorière adjointe.

Nous avons déjà démarré l'année avec le terrifiant goûter d'Halloween, le financement de la visite de la ferme aux crocodiles (tous les enfants sont rentrés ne vous inquiétez pas), le transport pour la sortie archives, la traditionnelle vente des sapins et un petit coup de pouce au Père Noël.

Les événements à noter d'ores et déjà dans vos agendas !

- Le tirage de la tombola et Loto de l'APE, le 12/02/2023.
- Le vide grenier qui aura lieu le 28/05/2023.

Cela se déroulera au foyer Broche, et évidemment nous vous attendons nombreux sur ces dates !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos cotisants, tous les membres actifs et les bénévoles ! N'hésitez d'ailleurs pas à vous signaler, il y a toujours du boulot, toujours une façon ou une autre d'aider ! Et cela a déjà été dit mais nous le répétons cela permet aussi de faire de belles rencontres !

Au nom de l'APE, nous vous souhaitons à tous une belle année 2023 !

ASSOCIATIONS

Tous en scène Saint Siffret



Une année bien remplie en termes de culture avec l'événement « Art et Patrimoine » en partenariat avec la Mairie et bénévoles de Saint Siffret autour de Lydie Labbé et Nathalie Fabié.. Les balades Historiennes de Michael Palatan avec 14 balades en Uzège et 4 dans Saint Siffret village ont été un succès.

Un intérêt souligné pour le théâtre et les cours de Michel Farcy (Parc La Péran les Mercredis de 17 à 19h). Dans l'actualité de l'association, plusieurs projets ambitieux sont à l'étude avec le conseil général du Gard autour de la création d'un parc littéraire et d'une muséologie des villages méridionaux. A terme, Saint-Siffret pourrait devenir le lieu accueillant le Centre de recherche en Histoire du Village Méridional.. Les préparatifs pour 2023 ont commencé.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'activité culturelle du village.

Michel FAUPEL

Email : contact@tousenscenesstiffret.com

Mobile : 06 64 31 38 38

Site : tousenscenesstiffret.com



ASSOCIATIONS

Choeur de Vinyles



Après le Concert de Noël en décembre dernier, le Concert pour la Paix en avril, la Fête de la Musique, la soirée Food trucks où vous avez été si nombreux à venir chanter en leur compagnie, CHŒUR DE VINYLES vous donne maintenant rendez-vous dès le printemps prochain pour reprendre avec vous tous en chœur, dans la simplicité et la bonne humeur, les belles chansons du répertoire de la chanson française.

Comme vous le savez maintenant, le credo de cette chorale est, avant tout, de partager le plaisir de chanter ensemble ; alors pour être encore plus proche de son public CHŒUR DE VINYLES se présentera à vous dans une configuration musicale encore plus conviviale.



ASSOCIATIONS

Association Sport et Détente

Les effectifs semblent revenir à la normale en cette année 2022/2023 et nous nous en réjouissons.

Les divers cours proposés trouvent leurs adhérents, nous allons atteindre le 100^{ième} !

Sylvie Petitcolas assure les cours de Pilates les mardis et jeudis matin, Marie Lyse Markiewicz le yoga le lundi soir, Paula Guera la Zumba ado/adulte et Mathias et Guillaume d' « Equilibre sport santé » pour le cours de cardio training renforcement musculaire le mardi soir.

Toujours dans une ambiance familiale et détendue.

Pour commencer la saison, nous avons organisé en partenariat avec les amis de l'Age d'Or un vide grenier qui a rencontré un franc succès. Nous nous sommes retrouvés pour remercier les bénévoles autour d'un repas concocté et offert par les membres du bureau des deux associations. Un beau moment de partage !

Actuellement nous préparons activement le réveillon du jour de l'an afin de proposer un moment festif aux habitants et amis du village.

Autres évènements à venir : l'assemblée générale de l'association qui se tiendra en janvier, notre soirée du printemps au mois de mai.

Nous vous souhaitons une belle et lumineuse année 2023 !



ASSOCIATIONS

Les Amis de l'Âge d'Or

Les Amis de l'Âge d'Or, association créée en 1976, rassemble ses 120 adhérents autour d'une gamme d'activités allant de la balade tranquille à travers les petits chemins de notre garrigue gardoise, à la marche nordique, qui prodigue ses bienfaits à tous ceux qui la pratiquent.

Dans le local de Briargues, les activités sont plus posées : Musique les lundis après-midi, avec les répétitions de l'orchestre ayant rejoint les Amis de l'Âge d'Or : « Les Olives Noires ».

Chant choral, 2 mardis après-midi par mois.

Et tous les jeudis, de 14h à 18h, les après-midi du club, où se retrouvent tous ceux et celles qui désirent partager des moments de convivialité, d'échanges et de jeux, avec un goûter qui clôt la journée et qui fait du bien.

L'activité "généalogie" est proposée les vendredis après-midi, sur rendez-vous dans un local privé, puisqu'il n'y a toujours pas de possibilité d'accès à Internet à Briargues, accès indispensable, pour le travail de recherche.

Les ateliers culinaires : pour les fêtes, ce sont les "Brédélé" alsaciens et lorrains, qui sont très demandés et très attendus.

Des sorties à la journée, avec pique-nique et co-voiturage, plusieurs fois dans l'année ; et pour le mois de février, un grand rendez-vous est fixé :

Le 4^e Concours de Soupes, au foyer, le dimanche 5 février 2023, ouvert à tout le monde.

Béatrice COLOMBIER
La Présidente de l'Association
06 49 51 89 30



ASSOCIATIONS

L'association Peinture et Arts plastiques



L'association Peinture et Arts plastiques a effectué sa rentrée 2022-2023 en octobre. Les activités ont lieu au Foyer William Broche, pendant la période scolaire. L'entrée des nouveaux membres peut se faire en cours d'année, les cours sont ouverts aux artistes débutants, confirmés et professionnels :

- **Le cours de peinture à l'huile -adulte :** a lieu les lundis après-midi de 14h30 à 17h30. Il y a une possibilité de venir à la « carte ». Le premier cours d'essai est offert.
- **Le cours de dessin Modèle Vivant :** a lieu un lundi par mois de 12h45 à 14h15, selon un planning établi annuellement. Il est nécessaire de le réserver, pour l'intimité du modèle.
- **Les ateliers d'arts plastiques enfants-ados :** bimensuels, ils sont ouverts les mercredis après-midi, aux enfants-ados de 5 ans à 18 ans, de 14h à 16h.

Manifestations :

- Réalisées :
 - 07/2022 2022, participation «Art et Patrimoine» organisée par la Mairie.
 - 09/2022, participation au «Forum des associations»
 - En Octobre 2022, «Portes ouvertes» de peinture à l'huile
- Prévisionnelles du premier semestre 2023 :
 - « Salon des Arts de Saint Siffret», 14/05/ 2023, repli 11/06/2023.
 - « Portes Ouvertes » peinture à l'huile en 06/2023

Catherine Vincent

04 66 22 32 04 - 06 26 58 29 16
partpassociationsaintsiffret@gmail.com

ASSOCIATIONS

Tennis club de la Pinède

Lors du précédent article publié dans la gazette estivale de Saint-Siffret, nous vous avons annoncé que les deux principaux objectifs, à court terme, du Tennis Club la Pinède étaient l'ouverture d'une école de tennis pour les enfants et les jeunes de notre village ainsi que l'augmentation des effectifs du club.

C'est chose faite, ces deux objectifs sont à présents atteints, mais notre tâche n'est pas pour autant terminée, nous devons poursuivre notre travail de gestion et d'animation du club avec encore plus d'acharnement et de motivation pour donner envie à d'autres Saint-Siffretois de nous rejoindre.

Ecole de tennis

L'école de tennis a démarré le 13 septembre 2022, elle compte 20 enfants de 6 à 14 ans divisés en 4 groupes, ce qui permet d'assurer un enseignement de qualité basé sur les concepts pédagogiques développés par la Fédération Française de Tennis (FFT) tout en respectant l'évolution du niveau des enfants. L'apprentissage du tennis est assuré par Loïc Arnaud titulaire d'un Brevet d'Etat, assisté, pour les enfants les plus jeunes, par Mme Eliane Cauchie (secrétaire générale du club).

La création de cette école de tennis a apporté, une jeunesse, une animation et une ambiance qui faisait considérablement défaut à notre club.

Ce bilan nous pouvons tous nous en féliciter, adhérents, parents, enfants, moniteur de tennis mais également la Mairie de Saint-Siffret qui nous a soutenu et aidé dans notre démarche depuis le début.

Le comité de gestion du club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Effectifs du club

En ce qui concerne l'augmentation des effectifs, c'est avec une certaine satisfaction que nous pouvons vous annoncer que notre club compte aujourd'hui 69 adhérents, ce qui représente une belle augmentation par rapport aux 12 inscrits que nous avons au mois de mars 2022.

Cette progression est due à la création de l'école de tennis qui a incité un certain nombre de parents à s'inscrire, aux invitations que nous avons mises en place pour faire connaître nos installations, mais également à l'esprit de convivialité que nous essayons de partager avec tous les membres.



ASSOCIATIONS

Association de chasse



L'association de chasse de Saint SIFFRET a été créée en août 1967.

Elle a pour objet de regrouper les propriétaires, les habitants de la commune, ainsi que les personnes extérieures susceptibles d'être admises au regard de l'intérêt qu'elles portent à la pratique.

Elle a pour but le maintien et le développement du gibier au sein d'un écosystème préservé et régulé, et ce au travers d'une pratique rationnelle de la chasse.

Elle a dernièrement renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale du 09 juin 2022 Le nouveau bureau étant composé de MICHEL Philip Président, RIVIERE Didier vice-président, FAREY Régis Trésorier, GUYOT Claude Secrétaire. L'association qui regroupe à la fois les chasseurs

de gros et petits gibiers œuvre au cours de l'année à l'entretien des sentiers, monotraces situés en majeure partie en garrigues.

Dernièrement, le recours à une entreprise forestière spécialisée a permis d'assurer des travaux de plus grandes envergures, qui au-delà de l'aménagement du territoire, permettront de limiter la propagation du feu en cas d'incendie.

Actuellement, l'association est composée de 35 membres. Les jours de fermeture de la chasse sont le mardi et le vendredi dans tout le Gard. Les autres jours, la chasse est autorisée par un arrêté préfectoral. La chasse en battue se déroule le samedi toute la journée sur la commune de Saint-Siffret. Elle peut faire l'objet d'organisation exceptionnelle en cas de dégâts sur les cultures.

Dans tous les cas, elle est délimitée par des panneaux qui sont disposés à chaque entrée de chemin.

Dernièrement, nous avons perdu en la personne de Raymond SERRET un ami chasseur passionné qui a toujours œuvré de manière très active pour la pratique de notre loisir.

L'ensemble d'entre nous tenait à lui rendre hommage et avoir une pensée pour lui et sa famille.

ASSOCIATIONS

Club de Bridge

Un club de bridge va voir le jour prochainement. En effet nous sommes quelques-uns à vouloir pratiquer ce loisir qui permet de faire marcher nos neurones. Vous faites partie peut être de cette catégorie ?

A l'heure actuelle, sous l'oeil d'un «expert», des débutants s'initient au bridge. Nous savons que d'autres personnes sont intéressées, d'où la création de notre club.

Venez nous rejoindre !!!

Si vous êtes aguerris au Bridge et que vous aimeriez transmettre votre savoir vous êtes les bienvenus. Si vous êtes débutants n'hésitez pas, nous pourrions évoluer ensemble.

Merci de prendre contact avec :

Alain Coué au 06 40 84 00 36

Jean Paul Raffin au 06 61 38 74 94



**LE VILLAGE****Au coeur de l'histoire****2^{ème} épisode****Au cœur de l'histoire : Suite du feuilleton de l'histoire de saint Siffret et environs. « Des temps Géologiques au temps des hommes »...**

Dans le numéro précédent de la Gazette (Juillet 2022), le décor géologique qui structure notre histoire et notre environnement local a été planté. Les premières traces de présence humaine dans les sites archéologiques autour de St.Siffret sont remarquables. Ainsi, plusieurs grottes préhistoriques ont été explorées aux alentours et nous livrent des informations précieuses que nous développerons au cours du prochain épisode...

Grotte de la Balauzière. La grotte de la Balauzière (classée Monument historique en 1958), située au dessus du Gardon, a été fouillée dans les années 1930 et 1950. Elle a livré les traces d'une occupation humaine datant du « paléolithique moyen » (de 80 000 à 50 000 av. J.C. environ) constituées de restes de faune fossile et d'outils en silex.

Grotte de la Sartanette. La grotte de la Sartanette est une vaste cavité comportant deux entrées. Deux couloirs se rejoignent dans la « salle des Morts ». En outre, elle a livré une faune fossile de l'époque paléolithique (de 700 000 à 600 000 av. J.C. environ). On y a découvert aussi des niveaux « néolithiques », c'est-à-dire correspondant à l'installation de premiers agriculteurs sédentaires dans notre région il y a 7000 ans environ.

Grotte de la Salpêtrière. La grotte de la Salpêtrière (classée Monument historique en 1931). C'est un des sites majeurs de la Préhistoire française. Connue en tant que gisement préhistorique depuis le 19^{ème} siècle, elle recelait plus de 6 mètres de niveaux d'habitats superposés représentant 20 millénaires d'histoire de l'Homme. Nos ancêtres du « Salpêtrien », (19.000 ans), chasseurs-cueilleurs, y avaient installés leurs cabanes et leurs campements. Une des premières gravures animalières sur os découvertes en France y a été trouvée, conservée au Museum d'histoire naturelle de Nîmes. En rive droite, sa large ouverture sur l'esplanade non loin du Pont du Gard la signale aux visiteurs.

Grotte Chauvet. La grotte Chauvet, Le joyau, du Pont d'Arc, un chapitre inédit de l'histoire de l'art. Nous développerons amplement le sujet dans le prochain feuilleton avec des surprises sur la découverte récente de l'importance et la primauté des femmes aux temps préhistoriques...

Michel FAUPEL, responsable de l'association culturelle « tous en scène Saint Siffret »

COUP DE PROJECTEUR

Raymond SERRET



Raymond SERRET Maire adjoint nous a quittés.

L'église de Saint-Siffret ne pouvait contenir plus de monde ce jeudi 03 novembre tant étaient nombreuses les personnes venues rendre hommage à Raymond Serret, 2ème adjoint au maire de la commune, décédé brutalement à l'âge de 77 ans.

C'est sous une pluie diluvienne que les habitants de Saint-Siffret, le conseil municipal, agents municipaux, amis et famille se sont recueilli avec beaucoup d'émotion pour dire lui dire un dernier au revoir.

En 1972, Raymond Serret et son épouse s'installent sur la commune de Saint-Siffret.

En sa qualité de conseiller bancaire au crédit agricole, il était très apprécié par ses clients pour sa rigueur, sa discrétion et son sérieux.

En 1989, lorsque Dominique Vincent, Maire de Saint-Siffret se présente aux élections municipales, Il lui demande de le rejoindre. Une fois élu, il sera nommé adjoint, fonction qu'il occupera durant 33 ans.

Toujours présent sur le terrain, il était très investi pour sa commune.

Il avait en charge la délégation urbanisme et environnement qu'il assurait avec beaucoup rigueur. Durant ces toutes ces années, il a signé de nombreux permis de construire, conformités de construction et résolu bien des problèmes auprès des administrés.

Raymond Serret était également un chasseur aguerri du petit gibier et connaissait parfaitement le moindre recoin de la commune.

C'est donc tout naturellement qu'il a été nommé référent pour la lutte contre les feux de forêt, auprès de la Préfecture du Gard et de l'Office National des forêts.

Durant ses nombreuses années d'élus, il aura contribué au côté de Dominique Vincent, à la réalisation d'opérations structurantes pour le village, telle la construction de la nouvelle école, du clubhouse du tennis, de la zone commerciale « Espace Briargues », du nouveau cimetière, ou encore la rénovation de la mairie et du parc de La Pérane.

Il a représenté la commune au sein de différents organisme intercommunaux, tels le SICTOMU, le syndicat des forêts, le SMAGE des Gardons.

Raymond SERRET était tous les jours présent à la mairie pour la gestion des affaires courantes de la commune.

Que ce soit la nuit, le week-end ou durant les vacances, Saint-Siffret pouvait toujours compter sur lui.

Il était écouté, respecté, parce qu'équitable, sincère et d'une rigoureuse honnêteté.

Très investi dans son village, il fût également Président du Tennis club la Pinède, et créa l'école de tennis pour les enfants du village dans les années 90.

Sa disparition va laisser un grand vide pour tous,
Saint-Siffret perd bien plus qu'un maire adjoint, un ami.

Monsieur le maire Dominique Vincent, les membres du conseil municipal,
le personnel communal présentent toutes leurs sincères condoléances
à son épouse Anne Marie, son fils Arnaud et sa petite fille Victoire.

COUP DE PROJECTEUR

L'Homme au Didgeridoo

En l'an 1764 le roi Louis XV a fondé la cristallerie de Baccarat. Quelques années plus tard, en République, le petit Daniel y a vu le jour.

Passée la période scolaire Daniel s'investit dans des études de coiffure, le brevet en poche il achète son premier salon à Mirecourt ville renommée pour ses luthiers, prémonition ou simple coïncidence ?

Après quelques accidents de la vie notre futur didgeridoïste conscient de la brièveté de l'existence cède à l'appel de cieux plus ensoleillés.

Après avoir vendu salon et maison Daniel sa femme et ses deux enfants prospectent, consultent les petites annonces à la recherche d'un salon de coiffure. Hasard faisant loi une offre située à Remoulins attire leur attention, l'affaire est entendue et conclue. Le dieu soleil étant de la partie les anciens propriétaires leur trouve une maison à Saint Siffret.

En 2014 l'heure de la retraite ayant sonné l'ancien coiffeur décide de se trouver un nouvel avenir et au gré des rencontres il assiste à un concert du groupe "Autres rivages" dans lequel se produit un joueur de didgeridoo. Le coup de foudre est immédiat. L'apprentissage de l'instrument se fait grâce à des tutos sur internet, des dvd, des stages et des cours en ligne. Daniel est aujourd'hui un musicien confirmé qui pratique un instrument de musique traditionnel aborigène remontant à plus de 40 000 ans ce qui en fait un des plus vieux instruments de musique au monde.

Daniel réalise lui-même ses instruments non pas à partir de branches d'eucalyptus, comme le font les aborigènes, mais à partir de branches de genévrier cade, d'arbousier, de buis...selon un processus rigoureux faisant appel à un réel savoir faire : après séchage, selon la méthode sandwich, la branche est coupée en deux dans le sens de la longueur afin d'éviter l'intérieur, puis les deux parties sont poncées et vernies avant d'être recollées. L'embouchure étant recouverte de cire d'abeille.

Le didgeridoo est un instrument particulier plein de potentiel et aux facettes multiples pouvant soit accompagner un concert, participer à un festival électro soit axé sur le méditatif et le bien-être. Le didgeridoo se joue avec une respiration circulaire qui permet d'avoir un son continu, et de ce fait le plexus solaire étant massé en permanence les tensions au quotidien disparaissent.

En 2006 une étude effectuée à Zurich a montré qu'une pratique régulière du didgeridoo diminuait les apnées du sommeil dues principalement à un manque de tonus musculaire de la langue, celle-ci tombant dans le fond de la cavité buccale provoquant une obstruction qui empêche l'air d'atteindre les poumons. Au didgeridoo c'est exactement la même chose : la langue est au centre de toute technique de l'instrument, ainsi jouer du didgeridoo devient tout simplement le moyen de renforcer ce muscle.

La pratique du didgeridoo demande de la motivation et finalement on ne voit plus l'instrument comme 'quelque chose à faire' mais comme un loisir, un moment de détente, un moment pour soi.



Daniel ROUSSELY

Cours (matériel fourni) tous les vendredis à 14h30 au parc de la Péran

04 66 22 41 55 – 06 64 31 38 38

contact@tousenscenestsiffret.com

SANTÉ

Initiation aux gestes de premiers secours



Alerter les secours, masser, défibriller, traiter les hémorragies sont les gestes essentiels d'urgence qui peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations d'une gravité exceptionnelle. Ces gestes essentiels peuvent sauver des vies.

Chaque année en France, les accidents de la vie courante sont responsables de plus de 20 000 décès et de plusieurs centaines de milliers d'hospitalisations. Pourtant, seuls 20 % des Français sont formés aux gestes de premiers secours. Il existe plusieurs formations qui permettent d'acquérir les bons réflexes face à une personne victime d'une chute,

d'une intoxication ou d'un malaise. Une bonne façon d'apprendre à protéger les autres, à se protéger soi-même et à donner l'alerte aux services de secours

La commune de Saint-Siffret et l'UDSP 30 ont proposé, courant juillet au foyer Broche, une réunion de sensibilisation aux gestes de premiers secours. Plusieurs groupes ont eu une première approche du massage cardiaque, de la position latérale de sécurité ainsi que de l'utilisation du défibrillateur qui pour mémoire est situé à l'extérieur de l'école.

Cette réunion avait pour objectif de promouvoir une série de séances de formation approfondie qui devrait se dérouler au cours du premier trimestre 2023. Cette formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) permet d'acquérir par équivalence le Brevet européen des premiers secours (BEPS).

Grâce à cette formation, vous apprendrez à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaises, étouffement, hémorragies, brûlures, perte de connaissance ou encore arrêt cardiaque. La formation PSC1 alterne entre connaissance théorique et apprentissage pratique afin de vous apprendre à réagir, en tant que citoyen, face à une personne en danger et à acquérir les réflexes qui peuvent parfois sauver une vie.

SECRET DE CUISINE

Les oreillettes du Languedoc

Au fil des années, les familles avaient pour coutume de préparer des oreillettes pour le carnaval aux alentours du Mardi Gras. Les oreillettes sont une variété de beignets à pâte fine et croustillante, saupoudrées de sucre. À l'origine ce dessert languedocien qui représente le pain riche pour marquer la fin du carême. On la trouve aussi parmi les traditions de Noël, et on les déguste, de toute façon, tout au long de l'année.

Faire une fontaine avec 500 grammes de farine, y casser 3 œufs, y rajouter 1/2 verre de rhum ou de cognac, 1 paquet de levure, 100 grammes de beurre ramolli, 1 pincée de sel, une cuillère à soupe de sucre et le zeste d'un citron.

Pétrir le tout et le laisser reposer au moins deux heures. Faire des petites boules de pâte, les fariner légèrement et les abaisser tout doucement sur une surface légèrement farinée elle aussi. Il faut éviter que cela "colle"... Il faut tenter de les étirer aussi finement que possible... Il se dit qu'autrefois on les étirer sur le genou..."Jeter doucement" dans un bain d'huile bien chaude de chaque côté, puis les égoutter et les saupoudrer de sucre glace !





DATES À RETENIR

Agenda



Le groupe de l'opposition n'ayant envoyé aucun article, la commune n'a pas de contenu à publier mais conserve l'encart dédié conformément à l'article 24 du règlement intérieur du conseil municipal.

Nous déplorons les décès de

Roger ABAD - Jacques JEANNE - Teddy LECAVALIER - Irène AYROLLES - Jean-Claude DOGNON - Pierre TINEL - Huguette BROCHE - Lucien PEYTAVIN - Liliane ROBERT - Jean-Paul HUYGELIER - Robert ZIKEL - Michel Le CHENIC - Jean-Pierre ALLIROT - Christian CHEVALME - Raymond SERRET - Marcelle JEROME - Ghislaine DOMBROWSKI - Claude BESNARD notre centenaire

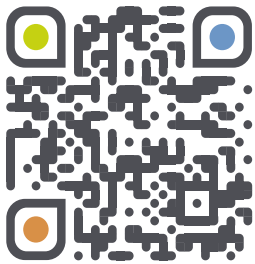
Mariage entre

Roger VAAST et Christiane FERRAGUT - Christophe FEUILLEBOIS et Caroline LEFIEVRE - Didier PÊTRE et Florence LINARES - Boris MORIN et Valérie GILLION - André Thierry et Isabelle GRANAT - POUILLE Michel et Elisabeth VINCENT - Nicolas BURCICKI et Sonia MARY - Lucien DECOUR et Claudine CARTIER

Naissances

Léane RAYNALDY - Ernest GATOUILLAT - Charlotte MEYNIER

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES



HORAIRES MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h et le mercredi matin de 8 h à 12 h.

Service Urbanisme :
les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h

Site internet de la Mairie :
<https://mairiesaintsiffret.fr/>

Pour toute information, vous pouvez nous contacter directement par :

Téléphone : 04 66 22 20 64

Email : contact@mairiesaintsiffret.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Communauté de Communes Pays d'Uzès
04 66 03 09 00

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison (situé à Marseille)
04 91 75 25 25

Violences Femmes Info : 3919

Gendarmerie : 04 66 22 54 66

EDF sécurité dépannage : 0810 333 030

GDF intervention d'urgence ou odeur de gaz :
0810 433 030

Hébergement d'urgence : 07 83 34 80 62
(avant 18h – ouvert à partir 2 novembre)

Lieu accueil : rue Bourançon à Uzès



S.I.C.T.O.M.U

Collecte et traitement des ordures ménagères : 04 66 22 13 70

Déchetterie d'Uzès :

Du lundi au dimanche matin
8h30-11h45 et 14h00-17h15

04 66 22 32 70

Déchetterie de Vallabrix :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi
8h30-11h45 et 14h00-17h15

04 66 22 89 32

Jour de collecte le mardi